



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er avril 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 avril 2001

**Centre communal d'action sociale - conseil d'administration -  
Composition**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,  
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011072001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001**

**Direction du Secrétariat Général**

**Centre communal d'action sociale - conseil d'administration -  
Composition**

Monsieur Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale informelle,

Le décret 95-562 du 6 Mai 1995 modifié par le décret 2000-6 du 4 janvier 2000 précise la composition des conseils d'administration des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, soit :

- le Maire, Président,
- 8 membres, au maximum, élus en son sein par le Conseil Municipal,
- 8 membres, au maximum, nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal participant à des actions dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les membres sont élus en son sein par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

2 listes se sont portées candidates. (cf annexe jointe)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Fixer à 16 le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en plus du Maire, Président,

- Procéder à l'élection de 8 membres.

A la suite des élections qui se sont déroulées à bulletin secret, ont été proclamés élus :

<b>LISTE</b>	<b>Titulaires</b>
<b>Groupe Ensemble pour une dynamique solidaire</b>	- Paul SAMOYAU - Andrée CHAREYRE - Annie COUTUREAU - Amaury BREUILLE - Gérard ZABATTA - Danièle GANDILLON

<b>LISTE</b>	<b>Titulaires</b>
<b>Groupe d'union républicaine</b>	- Jacqueline LEFEBVRE - Claudie LAROCHE

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Paul SAMOYAU

[Ordre du jour](#)